

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF - FINALE REGIONALE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

GOLF DE CHALON SUR SAÔNE – 29 AOÛT 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional des écoles de golf. **Les 10 premiers clubs du classement régional au 02/08/2021 seront sélectionnés pour la finale.**
(Classement Extranet ffgolf)

Equippers : 8 joueurs ou joueuses inscrits dans une des trois catégories du règlement du challenge des écoles de golf, **dont au moins 2 de la catégorie 50 à 54 d'index** (catégorie d'index à la date d'ouverture du Challenge le 18/10/2020).

FORMULE DE JEU

4 Greensome strokeplay (mixed-up ou non) sur 9 trous.

2 Greensome du 1 au 9 pour chaque club et 2 Greensome du 10 au 18 pour chaque club.

Le total des 4 cartes de l'équipe donnera leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte.

Les marques de départ sont celles préconisées par la FFGolf (en fonction de l'âge et du niveau).
Les 5 meilleures équipes au classement final seront récompensées.

Chariots électriques appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ :

Du 1 au 9 : 13H à 14H30

Du 10 au 18 : 13H à 14H30

INSCRIPTION DES CLUBS ET DES EQUIPIERS

Confirmation de participation par mail à comjeunebfc@gmail.com avant le 9 août 2021

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- La location du Terrain
- 1 jeton par joueur
- La rémunération du pro accompagnateur
- Cocktail de remise des prix et les lots